

Les chercheurs se prennent tous pour le président

TOUS PRÉSIDENTS ! Pas moins de 1 300 scientifiques viennent de se porter candidats à la présidence de l'organisme théoriquement indépendant chargé d'évaluer la recherche française. Evidemment, ils n'ont aucune chance, mais il va falloir que toutes leurs candidatures soient dûment épluchées.

Le HCERES, Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, est l'une des 26 autorités administratives dites « indépendantes ». Son credo : « soutenir la démarche d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche », pour « tendre vers l'excellence ». Tout un programme...

En octobre, son président, Michel Cosnard, est parti à la retraite. Selon les chercheurs, Emmanuel Macron souhaite le remplacer par son conseiller Thierry Coulhon. Mais, curieusement, cette nomination tarde à venir. Un mauvais calcul ? Mathématicien de formation, haut fonctionnaire, ancien membre du cabinet de Valérie Pécresse lorsqu'elle était ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Coulhon a une manie : tout classer, tout hiérarchiser, tout évaluer grâce au bon vieux système de la notation : « Comment irons-nous négocier des moyens nouveaux à Bercy si nous ne sommes pas capables d'objectiver ce que nous apportons ? » Pour les scientifiques mobilisés, le conseiller de Macron incarne « une vision purement comptable » de la recherche.

En voulant gêner sa candidature, ils entendent protester, non seulement contre la ré-

forme des retraites, mais aussi contre le projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR), en cours de préparation.

« Le HCERES sera probablement l'un des principaux leviers de cette loi, puisqu'il identifiera les "bons" et les "mauvais" labos », s'inquiète une directrice de recherche du CNRS. Ses collègues et elle voient venir « un système à deux vitesses ». D'un côté, des « stars bichonnées » par le pouvoir et dotées de toujours plus de moyens – notamment financiers – et, de l'autre, des « sous-chercheurs précarisés ».

Faut pas nous chercher !

En jeu, l'« autonomie de la recherche », comme le rappellent, dans une tribune publiée par « Le Monde » (20/1), plus de 5 000 universitaires, dont bon nombre se mettent, en prime, à démissionner des comités d'évaluation du Haut Conseil. C'est quoi, l'« autonomie de la recherche » ? Concrètement, un laboratoire ou une équipe mal notés pourraient voir fondre leurs crédits, et peut-être aussi leurs effectifs, et se voir bridés dans le choix de leurs sujets de recherche. Tous dénoncent une « évaluation » managériale » bien éloignée des valeurs de leurs métiers. Mais, comme l'avait expliqué Antoine Petit, le patron du CNRS, cette loi sera « inégalitaire » et « darwinienne » (« Le Canard », 11/12/19), et « elle mobilisera les énergies ». Contre elle ? C'est déjà fait !

Pr C.